

Les négociants : De 1816 au début du 20^e siècle



L'anse à Bertrand en 1816

Aux 17^e et 18^e siècles, les armateurs français finançaient les expéditions de pêche migratoire, c'est aussi au cours de cette période que des habitants-pêcheurs se sont installés en permanence dans l'archipel. Pierre Bertrand et Charles Philibert, propriétaires de concessions à l'anse à Bertrand, appartiennent vraisemblablement à cette dernière catégorie : ce sont des habitants sédentaires et des propriétaires de graves. Au retour des colons après la rétrocession en 1815, la division des terrains sur l'île de Saint-Pierre semble être la même que celle observée sur les cartes de 1763 et 1783. Il est probable qu'une carte dressée en 1783 ait été copiée, car on retrouve les mêmes propriétaires pour plusieurs lots, entre autres Pierre Bertrand, Charles Philibert et Blagnac (qui succède à Menoir, lui-même successeur de Dalaire) sur une carte datée de 1817.

Il est toutefois probable que les informations colligées en 1816 visaient à renseigner la redistribution des concessions à la suite de la rétrocession et au retour des Français dans l'archipel. La redistribution des parcelles fait écho aux changements économiques qui étaient alors en cours. En effet, les négociants ont commencé à consolider de grandes propriétés leur permettant d'augmenter leur capacité de production. La clé pour ces négociants était de disposer de grands terrains permettant de mettre en place des graves, ou d'exploiter des graves déjà existantes, afin de faire sécher de grandes quantités de poissons.



Un bâtiment du 19^e siècle

La base en pierre d'un bâtiment situé dans l'est du secteur fouillé est associée à l'occupation du 19^e siècle. Ses dimensions minimales sont de 4,50 mètres nord-sud sur 8,80 mètres est-ouest sans compter les appentis. En effet, un appentis de bois avec une base en terre est situé sur le côté sud du bâtiment. Un autre appentis pourrait être présent sur le côté nord-ouest du bâtiment, mais les perturbations du sol pourraient aussi être associées à une tranchée de construction ou à un système de drainage. Les fouilles ont révélé la présence d'une fondation en pierre et de l'assise des murs. La limite nord du bâtiment a été détruite par l'érosion de la côte et la limite est du bâtiment n'a pas été atteinte lors des fouilles de 2019.



Le côté sud du corps du bâtiment permet de mieux comprendre son architecture. Si la fondation du corps du bâtiment était réalisée en pierre, et probablement recouverte d'un plancher de bois, la périphérie présente une fondation de pierre dans laquelle était encastrée l'assise d'un mur en bois. À l'image du patrimoine bâti qui ponctue l'île-aux-Marins aujourd'hui, ce bâtiment était probablement construit en bois, matériau périssable, mais avec son assise de pierre, il témoigne tout de même d'une plus grande permanence en comparaison avec les vestiges du 18^e siècle. Le bâtiment était en bois et percé de petites fenêtres, comme suggère la grande quantité de verre à vitre trouvée en fouille.

Une carte postale montre l'anse à Bertrand vue à partir de l'ouest et l'organisation de la rive vers 1903-1904 (voir le prochain panneau). On note la présence d'un grand bâtiment flanqué d'un appentis sur son côté ouest et probablement un autre sur son côté sud. Ce bâtiment pourrait être un excellent candidat pour être associé au vestige de pierre du 19^e siècle décrit dans la section précédente.

Une culture matérielle variée

La culture matérielle associée à ce bâtiment comporte encore une grande quantité d'objets fabriqués en France, notamment les contenants de grès normands qui sont encore très nombreux. On voit aussi apparaître une culture matérielle typique de la fin du 18^e siècle et du début du 19^e siècle, entre autres, on note la présence de faïence brune produite au 18^e siècle et au début du 19^e siècle, de *creamware* (1763-1820), de *pearlware* (1775-1830) et de terre cuite fine blanche (après 1810). Cet assemblage de céramique indique que le bâtiment aurait été construit à la fin du 18^e siècle, ou encore de manière plus probable après le retour définitif de la population française dans l'archipel en 1816. Dans le contexte du 19^e siècle, des os de morue ont été conservés représentant les activités de pêche, ce qui n'était pas le cas pour la période précédente alors que ces écofacts ont probablement été complètement dégradés par le sol acide de l'archipel.

